



Union des Maires
du Val d'Oise

Le **PRESIDENT**

Pontoise, le 2 novembre 2020

Monsieur Amaury de SAINT-QUENTIN
Préfet du Val-d'Oise
CS 20105
5, avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY PONTOISE CEDEX

Monsieur le Préfet,

Le 23 octobre, puis le 31 octobre, nous vous avons saisi puis transmis le courrier que nous adressions au Premier ministre, sur les difficultés rencontrées dans nos communes, avec la fermeture de nos commerces de proximité, liées d'une part au couvre-feu et d'autre part à la décision de reconfinement.

L'intervention dans les médias hier soir, du Premier ministre ne laisse pas, à ce jour, de changement de cap dans cette décision.

Il s'avère, et vous le constatez que certains maires, plus de 40 sur le territoire national, ont pris des arrêtés et certains, que nous essayons de dissuader, y songent dans notre département.

Nous souhaitons une concertation nationale entre les Maires, véritables acteurs de terrain et le Gouvernement, afin de permettre d'établir des règles simples et comprises à la fois par nos commerçants et nos populations.

Comme nous vous l'avons déjà signalé, nos commerçants ne comprennent pas cette décision. Ils ont mis en place des protocoles sanitaires de qualité, appliqués avec rigueur, et ont une fréquentation qui n'est en rien comparable aux concentrations rencontrées, dans les magasins de la grande distribution. Par ailleurs, l'accompagnement des petits commerçants devrait aussi passer par une plus large prise en compte des charges fixes qu'ils ont à supporter que celle actuelle. A quoi serviraient les politiques menées de revitalisation liées aux programmes « cœur de ville » ?

Nous avons donc rédigé un communiqué de presse puis un courrier au Premier ministre pour sensibiliser et alerter une nouvelle fois les pouvoirs publics sur la situation.

Afin que ces actions soient bien comprises par les Associations de Maires, nous adressons une copie de ces écrits à l'Association des Maires d'Ile-de-France et à l'Association des Maires de France.

Dans l'attente de votre réponse et restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Respectueusement

Daniel FARGEOT
Maire d'Andilly

